

Attestation d'assurance – Collecteur et/ou transporteur de déchets toxiques ou dangereux (Région Wallonne)

La compagnie d'assurance MS Amlin Insurance SE, Boulevard du Roi Albert II, 37 à 1030 Bruxelles, compagnie agréée sous le numéro de code 3092 confirme que la personne physique ou morale suivante :

**Mattheeuws Eric Transport nv
Nijverheidsstraat 2
8630 Veurne**

est assuré, en qualité de société d'enlèvement de déchets dangereux, pour sa responsabilité civile extracontractuelle, et ce conformément aux dispositions de l'arrêté de l'Exécutif régional wallon du 9 avril 1992 réglant l'élimination des déchets dangereux.

Ce contrat porte le numéro **LXX117550**

Il prend effet le 01/01/2024 et prend fin le 31/12/2024, avec prolongation tacite pour des périodes successives d'un an.

Assurées:

- Mattheeuws Eric Transport NV – KBO 0441.995.940
- Transport Denecker NV – KBO 0406.750.197
- Romac Fuels NV – KBO 0472.790.767
- C&C Operations NV – KBO 0774.977.639
- Bulmac NV – KBO 0434.809.527
- Het Engels Hof BV – KBO 0896.068.875
- Transports Jean-Marie Dumont SPRL – KBO 0401.819.926
- Romac International NV – KBO 0434.072.723

In Poland :

- Promo Logistics SP z.o.o. - Aleja Tysiaclecia 48 -59-700 Boleslawiec

In France :

- Mattheeuws Eric Sarl – 4396 Port Fluvial; 59279 Loon-Plage

Montant assuré :

2.500.000 EUR confondus par sinistre et par année d'assurance.

La compagnie d'assurance déclare qu'elle n'opposera pas aux victimes les exceptions, la nullité et la déchéance de droit découlant de la loi ou du contrat.

La compagnie d'assurance déclare que ce contrat ne peut être suspendu ou résilié qu'après expiration d'un délai de 3 mois à compter de la date à laquelle le ministère de la région wallonne ont été informés de la cause de cette suspension ou résiliation.

Fait à Bruxelles le 09/01/2024



Thomas Christiaens - Senior Underwriter
Phone: 0032(2) 894.71.93